

22 juin 2020 -11:00

Aide supplémentaire pour le remplissage des déclarations

En remplacement des journées d'aide dans les bureaux ou dans les communes, le SPF Finances a organisé une aide téléphonique afin qu'un membre du personnel remplisse la déclaration fiscale et ce afin de garantir la sécurité des citoyens et des agents. Cette aide téléphonique s'est avérée insuffisante pour certains. Exceptionnellement, le SPF Finances étend à certains citoyens l'aide au remplissage des déclarations fiscales.

Les contribuables peuvent appeler jusqu'au 29 juin 2020 au 02 575 56 67 afin de prendre rendez-vous pour compléter leurs déclarations.

Cette aide peut présenter des difficultés pour certains citoyens. C'est pourquoi le SPF Finances organise avec les CPAS et les communes, une aide uniquement pour les citoyens qui ne sont pas parvenu à faire compléter leurs déclarations par téléphone.

Lors des mois d'août et de septembre, le SPF Finances va inviter un certain nombre de citoyens, par courrier, à une date et une adresse précise, à venir faire compléter les déclarations par un agent du SPF Finances.

Il s'agit des citoyens :

- qui ont fait compléter leurs déclarations par un agent du SPF Finances en 2019.
- Qui n'ont pas reçu de proposition de déclaration simplifiée en 2020 et n'ont pas encore rentré de déclaration.
- Qui rencontrent des difficultés pour le remplissage des déclarations.
- Qui n'ont pas pu faire appel à l'aide habituellement organisé dans les communes et les CPAS.

Pour rappel, la date limite pour la déclaration papier ou la modification papier de la proposition de déclaration simplifiée est le 30 juin 2020, la déclaration via MyMinfin (Tax-on-web) ou la modification de la proposition de déclaration simplifiée via MyMinfin (Tax-on-web) doit être reçue avant le 16 juillet 2020 et les mandataires (comptables, ...) peuvent soumettre la déclaration de leurs clients jusqu'au 22 octobre 2020.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be